

cessitant des connaissances spéciales. Brièvement l'histoire de la mutualité en France a été présentée. D'abord, défiance des gouvernements envers les Sociétés mutuelles nées de la seule initiative privée ; puis protection qui ressemblait à celle du promeneur qui se fait accompagner de deux gendarmes ; enfin, régime un peu plus libéral sous le décret du 26 mars 1852, qui nous régit encore. Mais il faut faire un dernier pas : pas d'intervention aussi constante de l'administration dans la vie des Sociétés, plus de libre arbitre. C'est ce dernier pas que M. Maze, l'honorable député de Seine-et-Oise, après avoir longuement conféré avec le syndicat des Présidents des Sociétés de secours mutuels, veut enfin nous faire faire.

Ce serait inaugurer le régime de la pleine liberté après lequel nous courons encore pour tant de choses ; plus d'autorisation du gouvernement pour qu'une Société mutuelle puisse s'établir ; il suffirait d'une simple déclaration à la mairie ; partant pas d'approbation des statuts, extension du champ d'exercice de la Société, faculté de créer librement des pensions de retraite pour ses membres, privilèges et exemptions fiscales d'une grande importance, personnalité morale accordée à peu près complètement. Bref, il y a dans ce projet de loi une concession complète de liberté de vie pour les Sociétés mutuelles avec secours de l'État au moyen d'un fonds spécial. M. Bleton approuve en principe le projet, mais voudrait cependant un léger contrôle de l'État, au point de vue fiscal, pour donner plus de sécurité aux membres et prévenir des ruines préjudiciables à la classe la plus intéressante de la population.

C'est dans cet ordre d'idée que ce rapport fort bien dit a été suivi d'une discussion à laquelle ont surtout pris part MM. Isaac, Coint-Bavarot et Flotard, président. La séance a été levée à dix heures.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LYON. — *Séance du 8 février 1881.* — Présidence de M. Bauverie. M. Guimet offre à la Société les deux derniers numéros de la *Revue de l'histoire des Religions*.

M. X. Brun propose de remplacer la publication des Mémoires de la Société par une Revue mensuelle. Cette proposition est renvoyée au Comité de publication, qui fera un rapport à la Société.

M. de Milloué lit l'introduction de sa traduction de la *Religion en Chine* du révérend docteur Edkins. Ce chapitre renferme quelques aperçus succincts sur Confucius et Lao-Tseu, les religions dont ils ont été les fondateurs et les points différentiels de leurs dogmes philosophiques.

M. Pallias donne lecture d'un nouveau chapitre de l'ouvrage de M. de Valous ayant pour titre : *Citoyens et bourgeois de Lyon à diverses époques*. C'est une étude sur les Terriers, rédigée par l'auteur, d'après les documents originaux de nos archives.

M. Guillard communique une étude sur la finance chez les anciens.

M. Bleton lit une pièce de vers intitulée : *La Navade*.

A. VACHEZ.